



BAC+3 - TITRE DE NIVEAU 6 INSCRIT AU RNCP

CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT EN RESSOURCES HUMAINES

Le Chargé de développement en ressources humaines est un collaborateur qui doit pouvoir répondre aux différentes problématiques en matière sociale et paie.

Le Chargé de développement en ressources humaines assure les conseils nécessaires à la gestion du personnel. Véritable garant du respect de la législation sociale, des règlementations et des accords collectifs dans l'entreprise dans le domaine des ressources humaines (paye, formation professionnelle, prévoyance...), il doit par ses actions permettre au responsable de l'entreprise d'éviter les erreurs pouvant entraîner sa responsabilité.

Le métier de Chargé de développement en ressources humaines se décompose en 3 grandes fonctions:

- Le développement de la politique compétences
- La définition de la politique de rémunération
- La qualité de vie au travail et le climat social

ADMISSION

- Niveau d'admission :

Titulaire d'un Bac +2 validé en ressources humaines, commerce, gestion.

Pour les délais d'admission, merci de vous reporter à notre site internet : supexup.fr

Nous acceptons les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour d'éventuelles adaptations.

- Les qualités requises :

Capacité d'expression, autonomie, organisation, rigueur, fiabilité, capacité d'écoute, intuition

Niveau d'entrée : Bac+2

Niveau de sortie : Bac+3

Validation : Titre RNCP

Durée de la formation : 1 an

Alternance ou Initial

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : CONSTRUCTION ET GESTION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

- Construire et animer la GPEC. Intégrer la démarche GPEC dans la politique générale de l'entreprise
- Accroître la mobilité professionnelle dans l'entreprise : formation, recrutement, évaluation, départs.

Bloc 2 : OPTIMISATION DE LA STRATEGIE DE REMUNERATION

- Définir la stratégie de rémunération
- Mettre en place le mix-rémunération

Bloc 3 : AMELIORATION DU CLIMAT SOCIAL

- Améliorer les conditions de travail pour limiter la pénibilité
- Favoriser le dialogue social dans l'entreprise

Rendez-vous
sur notre site
internet pour plus
d'informations



SupExup

SUPEXUP Montpellier

1567 avenue Albert Einstein
CS 59041 - Campus des Métiers
34965 Montpellier Cedex 2
Téléphone : +33 (0)4 99 13 63 50
E-mail : montpellier@supexup.fr

SUPEXUP Béziers

1 av du président Wilson
Rés. Chapat
34500 Béziers
Téléphone : +33 (0)4 67 36 08 42
E-mail : beziers@supexup.fr

SUPEXUP Narbonne

Rue Ernest Chenard
ZI Croix du Sud
11100 Narbonne
Téléphone : +33 (0)4 68 58 74 24
E-mail : narbonne@supexup.fr

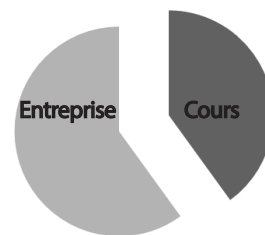
MÉTIERS PRÉPARÉS

- Responsable des affaires sociales
- Responsable pôle social
- Chargé de développement RH
- Collaborateur service paye
- Chargé de dossier social
- Responsable en gestion administrative du personnel
- Gestionnaire des carrières
- Adjoint au directeur RH

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ε En formation initiale : cours + stages en entreprise
Le stage en milieu professionnel : minimum 12 semaines obligatoires

ε En alternance
Rythme d'alternance : 2 jours de cours et 3 jours en entreprise par semaine + des semaines pleines en entreprise.



Pendant toute la durée de la formation, l'étudiant bénéficie d'un **encadrement et suivi personnalisé** par l'équipe pédagogique de SupExup et d'un tuteur professionnel en entreprise.

SupExup, école à échelle humaine, **privilégie les petits effectifs** qui favorisent l'échange et un meilleur apprentissage.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux et d'intervenants issus du milieu professionnel.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les candidats désireux d'acquérir des compétences supplémentaires pourront poursuivre leur formation à SupExup en préparant le Bac+5 Directeur des Ressources Humaines - Titre RNCP certifié de niveau 7.



MODALITÉS D'ÉVALUATION



Le Titre est validé par SOFTEC FORMATION PROFESSIONNELLE, organisme détenant la certification du Titre auprès du RNCP.

L'obtention du diplôme de "Chargé de développement en ressources humaines", titre de niveau 6 repose sur trois évaluations:

- Un écrit sous la forme d'étude de cas de 6 heures sur les 3 blocs de compétences
- Une soutenance orale d'1 heure sur les blocs 1 et 3
- Dossier professionnel sur les blocs 1 et 3

Pour valider le diplôme, il faut obtenir la moyenne à l'étude de cas et valider l'oral sur les blocs 1 et 3.